

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - 9819 - 2011 B 01860 - 537 560 039 - A2C

SAS A2C

270 CHEMIN DU TOUR REVOL

84240 LA TOUR D'AIGUES

SIREN : 537560039

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

certifiés conformes

GORDONS Christophe

Bilan Actif

		31/03/2024			31/03/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	11 361	8 755	2 606	4 277	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 830		3 830	3 830	
TOTAL (II)		15 191	8 755	6 436	8 107
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	3 476		3 476	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	48 448		48 448	36 340
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	409 798		409 798	281 970
	Autres créances	75 693		75 693	74 747
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	71 143		71 143		
DISPONIBILITES	278 096		278 096	272 117	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 956		2 956	3 506
	TOTAL (III)	889 610		889 610	668 679
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		904 802	8 755	896 047	676 786
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				3 830	3 830
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/03/2024	31/03/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	12 000	12 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 200	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	310 663	223 384
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	186 363	116 979
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	510 226	353 863
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	627	152
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 348	7 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	285 791	240 128
	Dettes fiscales et sociales	97 970	74 240
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	86	576
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	385 821	322 923
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	896 047	676 786
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		186 362,97	116 979,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		385 821	322 923
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		627	152
(3) Dont emprunts participatifs			

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **896 047** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 014 851** euros
 - un total charges de **1 828 488** euros
 - dégage un résultat de **186 363** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/04/2023**
- finit le **31/03/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A2C** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **896 047** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 014 851** euros et un total **charges** de **1 828 488** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **186 363** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2023** et finit le **31/03/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/20
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	5 549					5 549
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	5 812					5 812
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 361					11 361
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 830					3 830
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 830				
TOTAL		15 191					15 191

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 150	793		2 943
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	4 934	878		5 812
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 084	1 670		8 755
TOTAL		7 084	1 670		8 755

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	A mort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	A mort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/03/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 830	3 830	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	409 798	409 798	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25	25	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	75 668	75 668	
	Charges constatées d'avances	2 956	2 956	
TOTAL DES CREANCES		492 277	492 277	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	627	627		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	285 791	285 791		
	Personnel et comptes rattachés	29 774	29 774		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 813	17 813		
	Impôts sur les bénéfices	23 567	23 567		
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 225	26 225		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	590	590		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 348	1 348		
	Autres dettes	86	86		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		385 821	385 821		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

31/03/2024

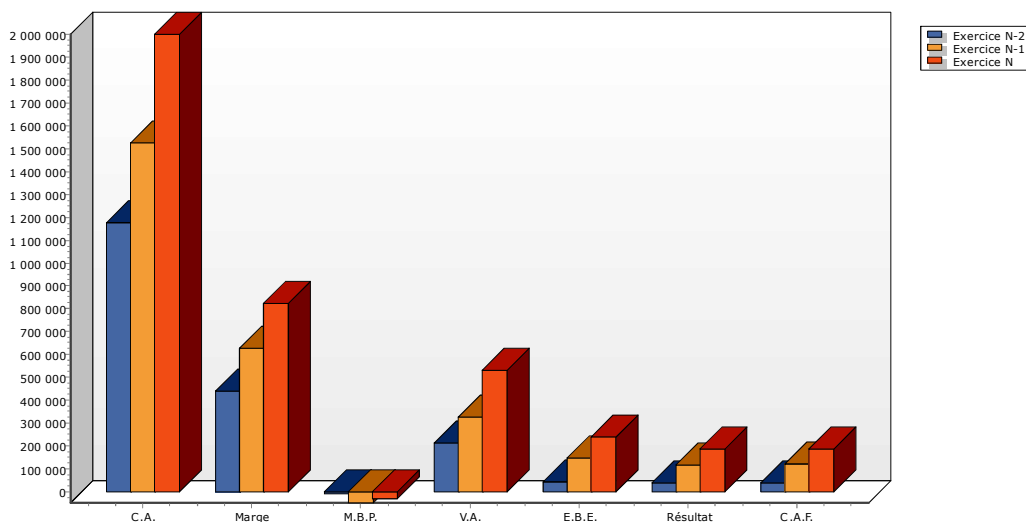
Total des Charges à payer		79 606
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré SERVICES BANCAIRES A PAYER	627	627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACT.NON PARVENUES	40 845	40 845
Dettes fiscales et sociales DETTE PROV./CONGES PAYES PERS.AUTR.CHARGES A PAYER PERS.AUTR.CHARGES PEE CHARG.SOC./CONGES A PAYER AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER CHARGES A PAYER	9 813 16 800 3 161 2 540 5 305 515	38 134

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 956	2 956
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 956

Chiffres clés de l'entreprise

	31/03/2024	31/03/2023	Variation N/N-1		31/03/2022
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	2 001 790	1 524 942	476 847	31,27	1 175 053
Marge commerciale % sur vente de marchandises	821 450 41,11	627 411 41,19	194 039	30,93	439 765 37,43
Marge brute de production % sur production	(33 889) -474,26	(49 206) 300,52	15 316	-31,13	(8 099) -132,11
Valeur ajoutée % sur CA	531 951 26,57	326 370 21,40	205 581	62,99	213 508 18,17
Excédent brut d'exploitation % sur CA	236 635 11,82	146 596 9,61	90 040	61,42	42 893 3,65
Résultat net comptable % sur CA	186 363 9,31	116 979 7,67	69 384	59,31	37 238 3,17
Capacité d'autofinancement	188 033	119 167	68 866	57,79	39 470
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	156 524 28,15	81 618 19,27	74 906	91,78	99 569 30,50
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	12,84	12,90			15,67
- Stock produits finis	-2,65	-19,53			-137,87
- Crédit fournisseurs	56,56	58,79			66,20
- Crédit clients	59,73	53,60			66,88



Détermination de la capacité d'autofinancement

	31/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	236 635	146 596	42 893
+ Transferts de charges (d'exploitation)	8 380	6 750	5 000
+ Autres produits (d'exploitation)	16	246	6
- Autres charges (d'exploitation)	8	35	9
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	1 190		
- Charges financières	396	175	
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices	57 783	34 214	8 420
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	188 033	119 167	39 470

A2C
Société par actions simplifiée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 270 Chemin du Tour Revol
Z.A du Revol,
84240 LA TOUR D AIGUES
537 560 039 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 JUILLET 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 186 263 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	186 263 euros
A titre de dividendes	50 000,00 euros
Soit 30,00 euros par action	
Le solde	136 363 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 447 026 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 500,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25 500,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 juillet 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou

veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2021 :

28 400,00 euros, soit 28,40 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 400,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

28 400,00 euros, soit 28,40 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13 916,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 14 484,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :

30 000,00 euros, soit 30 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 700,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 300,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 JUILLET 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Christophe GORDONS
Société GT2P

GORDONS Christophe